

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00893 Numéro SIREN : 509 393 443 Nom ou dénomination : A.T. C
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2019 sous le numéro de dépôt 2492

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

Cité Judiciaire
1 Avenue Pierre Mendès France
72014 LE MANS CX 2
Contact: Gtesarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr
TEL : 0 891 01 11 11

RECEPISSE DE DEPOT

A.T. & C
19 rue Louis Crétois
72100 Le Mans

V/REF :
N/REF : 2008 B 893 / 2019-B-2492

Le greffier du tribunal de commerce du Mans certifie qu'il a reçu le 02/05/2019,

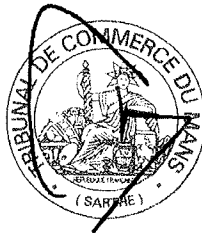
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

A.T. & C
Société à responsabilité limitée
19 rue Louis Crétois
72100 Le Mans

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2492 le 02/05/2019
R.C.S. LE MANS 509 393 443 (2008 B 893)

Fait à LE MANS le 02/05/2019,
LE GREFFIER



SARL AT&C

S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros

Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2019

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels fait apparaître une perte de 45 Euros.
L'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Résolution mise aux voix :

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir une perte de 45 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 45 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 45 Euros

Il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Résolution mise aux voix :

Résolution n° 3

L'Assemblée générale propose de prolonger la mise en sommeil de la société pour l'année 2019

Résolution mise aux voix :

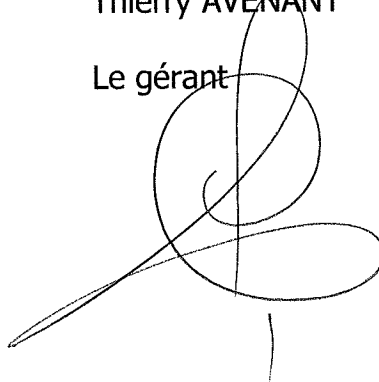
Résolution n° 4

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Résolution mise aux voix :

Thierry AVENANT

Le gérant



SARL AT&C

S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros

Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

L'an deux mil dix neuf,
Le vendredi 11 avril 2019
A 20 heures.

Les associés de la société **AT&C**, SARL au capital de 14 000 Euros divisés en 140 parts sociales, dont le siège social est au Mans (72 100) 19 Rue Louis Crétois, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry AVENANT Gérant de la Société.

Sont présents :

- Monsieur Thierry AVENANT, propriétaire de 70 parts sociales, numérotées de 1 à 70
- Monsieur Frédéric TARRICO, propriétaire de 70 parts sociales, numérotées de 71 à 140

Soit au total 2 associés présents ou représentés, totalisant 140 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Présentation du rapport de gérance ;

Présentations des comptes ;

Quitus à la gérance ;

Affectation du résultat ;

Prolongation de la période de mise en sommeil de la SARL



Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que l'inventaire ;
- les rapports de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- les lettres de convocations des associés ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- la feuille de présence ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Les chiffres présentés sont ceux liés aux opérations minimums durant la période de mise en sommeil et n'appellent pas de remarque particulière.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître une perte de 45 Euros.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Résolution mise aux voix :

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



Deuxième résolution

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **une perte** de **45** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **45** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **45** Euros

Il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le président propose à l'assemblée générale de prolongé la période de mise ne sommeil

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

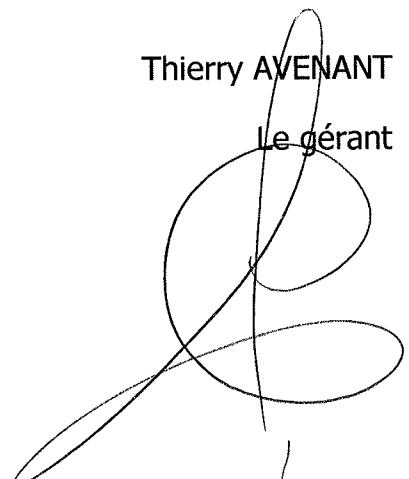
L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Thierry AVENANT

Le gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

SARL AT&C

S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros

Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été mise en sommeil à la fin de l'exercice clos le 31/12/2016
Les opérations enregistrées sur l'année 2018 correspondent aux opérations minimales liées aux obligations administratives de la société

Il n'y en conséquence pas de chiffre d'affaires en 2018.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **45** Euros pour l'exercice.

En conséquence notre résultat net se solde par une perte de **45** Euros au titre du 10^{ème} exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de ce cet exercice.

< 12

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 pour les principaux postes.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées net sont de **0** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **11 410** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **11 205** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **205** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation sont d'un montant de **0** Euros.

Les charges d'exploitation sont d'un montant de **45** Euros.

Le résultat d'exploitation s'établit à - **45** Euros.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2018** fait ressortir **une perte** de **45** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **45** Euros

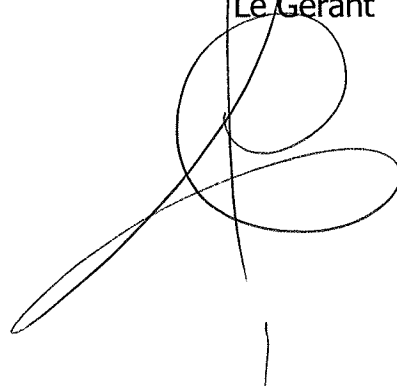
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du cinquième exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait au Mans
Le 11/04/2019
Thierry AVENANT
Le Gérant



Designation de l'entreprise: AT&C		N° SIRET: 50939344300015		Date de l'exercice: 11/21		Date de l'exercice précédent: 11/21	
		Bilan		Exercice N-1		Exercice N	
		11/21		11/21		11/21	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial	011	016				
	Autres	014	019				
	Immobilisations corporelles	020	025				
	Immobilisations financières (1)	030	035				
	Total I (5)	040	045				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052				
	Marchandises	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	070	071				
	Clients et comptes rattachés	072	073				
	Autres (3)	074	075				
	Values mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086				
	Charges constatées d'avance	092	094				
	Total II	096	098				
Total général (I + II)		110	112				
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	121				
	Frais de réévaluation	124	125				
	Reserve légale	126	127				
	Reserves réglementées	130	131				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	134	135				
	Report à nouveau	136	137				
	Résultat de l'exercice	138	139				
	Provisions réglementées	140	141				
	Total I	142	143				
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	155			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	157				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	165				
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	167				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1)	169	170				
	Produits constatés d'avance	174	175				
	Total III	176	177				
Total général (I + II + III)		180	181				
REMARQUES							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	194				
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	198				
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	200				
(4)	Dont dettes à plus d'un an	203	204				
(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	207	208				
(6)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	211	212				

* Les explications concernant le bilan figurent dans la note n° 2033-N-01

/ 14

[†]Here and in the following, the subscript α labels the α th component of Z_{α} , $\alpha = 1, \dots, N$.

112

BILAN SYNTHETIQUE

AT&C
Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Avec brouillard Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilitisations incorporelles				Capital	14 000	14 000
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres				Réserves :		
Immobilitisations corporelles				- Réserve légale		
Immobilitisations financières				- Réserves réglementées		
TOTAL I				- Autres		
Actif circulant :				Report à nouveau	(2 750)	(2 580)
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Résultat de l'exercice (bénéfice ou p...	(45)	(169)
Marchandises				Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	11 205	11 250
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés				Dettes		
Autres	373		370	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	11 038		11 038	Fournisseurs et comptes rattachés	48	157
Caisse				Autres	157	157
TOTAL II	11 410		11 407	TOTAL III	205	157
Charges constatées d'avance (III)				Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	11 410		11 407	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	11 410	11 407

✓ 12

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

AT&C

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Avec brouillard Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION : Achats de marchandises Variation de stock (marchandises) Achats d'approvisionnement Variation de stock (approvisionnement... Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunération du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges Charges financières	45	139 43	PRODUITS D'EXPLOITATION Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Autres produits Produits financiers		
TOTAL (I)	45	182	TOTAL (I)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		10	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		23
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	45	192	TOTAL DES PRODUITS (I+II)		23
BENEFICE OU PERTE	(45)	(169)			

TA

TOTAL GENERAL			23	TOTAL GENERAL			23
---------------	--	--	----	---------------	--	--	----

THIERRY AVENANT

T A

